



DET NORSKE VERITAS

CERTIFICAT SYSTEME DE GESTION DE LA QUALITE

En accord avec les exigences de la directive 97/23/CE du 29 mai 1997 concernant les Equipements sous pression, avec amendements, et conformément à la loi néerlandaise sur les marchandises concernant les équipements sous pression (NL)

CERTIFICAT N°. 10-PED-ROT-H1-10.017724-01, RÉV. 1

Ce certificat est composé d'une première page et de l'Annexe 1

Nous certifions par la présente que le Système de Gestion de la Qualité de

Linde Gas Benelux B.V.

SCHIEDAM - Les Pays-Bas

est en conformité avec les exigences de

la Directive 97/23/CE Module D1, H et H1

associé à la conformité du gestion de la qualité à la norme
NEN-EN-ISO -9001:2008

La validité de ce certificat couvre les activités suivantes

Conception, fabrication et inspection finale

des équipements sous pression et assemblages pour gaz industriels et médicaux

Les détails spécifiques concernant le produit ainsi que les conditions figurent dans l'annexe 1.

Lieu et date

Barendrecht, 28 février 2011

pour

DET NORSKE VERITAS B.V. - PCNL

Déjà certifié par Det Norske Veritas

10 juin 2010

J.C. van Loon



NOTIFIED BODY
0427

Ce Certificat est valable jusqu'au
31 décembre 2012

Chr. van den Berg

Technical Manager/Assessor

Dit certificaat is een informatieve vertaling van de Nederlandstalige versie van 10-PED-ROT-H1-10.017724-01. Het originele Nederlandstalige certificaat is bepalend bij mogelijke misverstanden. Ce certificat est un traduction d'informations de certificat 10-PED-ROT-H1-10.017724-01 Néerlandais. Le certificat Néerlandais déterminee de malentendus d'éventuels.

Ce certificat est soumis aux termes et conditions, si applicables, telles que mentionnées à l'annexe. Toute modification significative au niveau de la conception ou de la construction du produit entrainera l'invalidité du certificat. La responsabilité produit revient au fabricant ou à son représentant conformément à la Directive du Conseil.

Det Norske Veritas B.V. – PCNL, Zwolseweg 1, NL – 2994 LB Barendrecht; T +31(0)10-2922 673; F +31(0)10-479 6154

E: Product-certification@dnv.com; KvK: 24171900

Page 1 de 2

BNL-PE-5-3-3-P1-F27 FR/2011-30

Annexe 1, rév. 1

Système de gestion de la qualité certifié ISO 9001

Norme NEN-EN-ISO 9001:2008

Valable jusqu'au 2012-12-31

Certificat n° 70355-2010-AQ-NLD-RvA

De DNV Certification B.V.

Descriptif(s) produit

- Réservoirs sous pression suivant EN 13458-1/-2/-3
- Tuyaux suivant EN 13480-1/-2/-3/-4/-5/-6 et EN 14276-2
- Assemblages sous pression suivant PED 97/23/CE et la norme EN 13648-3

Sous-traitant(s)

A préciser si applicable

Les conditions

1. Ce certificat sera invalide dès que le certificat ISO 9001 spécifié concernant le système de gestion de la qualité sera invalide.
2. L'approbation du système de gestion de la qualité est valable uniquement pour l'équipement sous pression, tel qu'indiqué dans la liste mentionnée ci-dessus, ainsi que pour tout équipement sous pression similaire dont la conception, les processus de fabrication et les principes de conception sont équivalents. Pour les appareils de nature différente, une demande de rectification du certificat doit être déposée auprès de Det Norske Veritas B.V. – PCNL.
3. En cas de recours à un ou plusieurs nouveaux sous-traitants, Det Norske Veritas B.V. - PCNL doit en être informé au préalable.
4. Le fabricant tiendra informé Det Norske Veritas B.V. - PCNL à titre régulier en ce qui concerne le planning de construction de l'équipement sous pression couvert par ce certificat.
5. Des audits périodiques et des visites d'inspection non annoncées auront lieu dans le but de vérifier le système de gestion de la qualité convenu, à la fois chez le fabricant que chez son/ses sous-traitant(s).
6. Le fabricant s'oblige à communiquer à Det Norske Veritas B.V. - PCNL tout ajustement important envisagé au niveau du système de gestion de la qualité. Les modifications peuvent avoir un impact sur la validité du certificat.
7. L'équipement sous pression couvert par ce certificat (module H1) doit faire l'objet d'un examen de la Conception réalisé par Det Norske Veritas B.V. - PCNL
8. Le fabricant s'oblige à tenir un journal de bord pour tout équipement sous pression construit portant le marquage CE conformément à la Directive 97/23/CE, permettant de retracer l'équipement sous pression en question
9. Le fabricant répond aux exigences de la Directive 97/23/CE concernant les équipements sous pression et est autorisé à utiliser le marquage CE suivi par le numéro d'identification Det Norske Veritas B.V. - PCNL: 0427

Remarques

1. En accord avec la loi générale d'administration, cette décision peut être contestée par l'intéressé. A cet effet, une lettre de réclamation doit être adressée à Det Norske Veritas B.V. – PCNL dans les 6 semaines suivant la date d'envoi de cette décision. Cette réclamation devra indiquer les motifs détaillés de contestation. La réclamation devra être accompagnée d'une copie de la décision contestée ainsi que de tous les documents en rapport avec l'affaire.

Lieu et date

Barendrecht, 2011-02-28

pour

DET NORSKE VERITAS B.V. - PCNL

Chr. van den Berg

Technical Manager/Assessor

